

Élections municipales



Ces polémiques qui agitent la campagne

Saint-Avertin

Médiathèque controversée



La future médiathèque serait installée dans le château de Cangé pour une ouverture en 2012.

La culture à Saint-Avertin est un des thèmes porteurs de la campagne des municipales. Un projet en particulier fait parler de lui : le projet d'installation d'une médiathèque dans le château de Cangé. Projet porté et présenté par la municipalité sortante. Jean-Gérard Paumier, le maire, a divulgué en novembre dernier les aménagements pensés pour l'ouverture de cet équipement en 2012 : à l'intérieur du château, trois niveaux accueilleraient les enfants, une cafétéria et l'accueil (en rez-de-chaussée) ; les adultes au 1^{er} étage ; les bureaux et services techniques au 2^e niveau. Le

coût estimé de cette tranche de travaux est de 3.436.000 € pour 1.230 m². Une tranche conditionnelle doit également être prise en compte (867.000 €) pour la restauration proprement dite du château. Pour l'opposition, « cette bibliothèque-médiathèque entraînera des coûts trop importants pour une commune déjà très endettée », avait expliqué Josette François, conseillère municipale d'opposition, lors du conseil municipal de novembre dernier. L'état du château étant très mauvais. »

Langeais

La démographie en baisse

Après avoir atteint 4.142 habitants en 1982, la population de Langeais a décliné régulièrement pour retomber, au recensement de 1999, au niveau des années 60 avec 3.868 habitants, et restant depuis sous la barre des 4.000 âmes. Les autres communes du canton voyaient à l'inverse leur population croître. Et pourtant, Langeais est le pôle économique moteur de ce bassin d'emploi avec sa voisine Cinq-Mars-la-Pile qui, elle, a vu la sienne progresser de 17,5 % de-

puis 1999 et atteint aujourd'hui 3.277 habitants. Un problème que les trois candidats en lice ont bien compris puisqu'ils mettent en bonne place dans leurs promesses, le développement maîtrisé de la ville, pour répondre aux demandes et reprendre son expansion, ce qui passe par la finalisation rapide de la révision du Plan local d'urbanisme. Afin de faire croître l'offre de logements, dont le rythme ralentit depuis 1982 et entraîne ce recul démographique.

La Riche

Cette chère Pléiade



Entamés en juin 2006, les travaux de rénovation de La Pléiade ne devraient pas être terminés avant mi-2009.

(Photo dr)

Trois millions d'euros, pour la rénovation de La Pléiade à La Riche, au lieu des 1,5 annoncés au début des travaux, c'est beaucoup trop pour une grande partie de l'opposition, qui refuse de voir la salle de spectacle conserver son emplacement actuel. Manque de places de parking, trop grande proximité avec les habitations, coût extrême d'une telle opération, la droite conteste l'idée même d'une rénovation.

Alain Michel, de son côté, veut pouvoir rapidement offrir aux Larichois, et aux nombreux Tourangeaux qui ont pris l'habitude de venir assister à des spectacles à La Pléiade, la possibilité de retrouver leur salle. Une salle qui « propose une programmation pleine de surprises et d'événements », et à laquelle beaucoup sont attachés selon la municipalité, qui entend mener à bien ce projet de réaménagement, qui court depuis juin 2006. Quoi qu'il arrive, il faudra à ces habitués de La Pléiade encore quelques mois avant de pouvoir franchir à nouveau les portes de la salle puisqu'elles ne devraient pas rouvrir avant juin 2009, prolongation des travaux oblige.

Nazelles-Négron

Pas d'impasse possible sur la Zac d'habitation

Même si les candidats ne veulent pas d'une campagne qui se résumerait à un « pour ou contre » la Zac d'habitation, ce sujet sera incontournable. Un collectif a saisi le tribunal administratif pour attaquer ce projet de 160 à 190 logements (plus

50 aménagés par Touraine Logement) dans une commune au taux d'endettement élevé. Le collectif attend le positionnement des deux listes sur ce sujet, celle conduite par l'actuelle première adjointe, Edwige Dubois, et celle menée par Richard Chatellier.

Les élections municipales, c'est toujours un peu clochemerle. Les petites querelles, les coups bas sur le perron de la mairie, cela existe encore en 2008 !

Aujourd'hui, la rédaction d'Indre-et-Loire de la NR a choisi de mettre l'accent sur des dossiers chauds, des polémiques qui agitent, inquiètent, irritent ici et là

les candidats et leur village, leur ville, leurs électeurs. Des dossiers exemplaires, symboliques de la société d'aujourd'hui, dignes reflets de nos préoccupations présentes, tels le tramway à Tours, le passage d'une autoroute comme l'A 85 en vallées de l'Indre et du Cher, ou d'une ligne TGV, l'installation de caméras de vidéosurveillance

à Loches, mais aussi à Tours, Joué-lès-Tours et dans une majorité d'autres villes. Des éoliennes à Orbigny ? On pourrait en voir fleurir ailleurs en Touraine. La démographie à Langeais ? Cette question intéresse et préoccupe la plupart des communes, tout comme le coût de la salle de spectacle de La Riche. Le périphé-

rique de Tours concerne toute l'agglomération et le projet de médiathèque de Saint-Avertin, ou à Amboise, est dans l'air du temps, après celles de Tours, Chambray, La Riche...

Une certitude, ce coup de projecteur sur ces dossiers épineux permettra d'éclairer un peu plus encore les électeurs.

Agglomération de Tours

Un tramway pour aller... à Ikea ?



Véritable serpent de mer depuis trois mandats, le tramway de Tours est enfin lancé par Jean Germain fin 2007. Depuis, son principal adversaire aux municipales, Renaud Donnedieu de Vabres, en a fait un de ses chevaux de bataille.

(Montage photo libre de droits)

Ce sont deux des dossiers les plus chauds de cette campagne des municipales à Tours : le lancement de la première ligne de tramway et l'implantation du marchand de meubles suédois à Rochempinard.

Ikea. On l'a attendu à Chambray, mais Christian Gatard, le maire, s'est fait souffler l'enseignement par son collègue de Tours, tous deux socialistes et fédérés par Tour(s)plus.

A qui la faute ? Aux propriétaires des terrains et aux spéculations immobilières qui ont fait monter les enchères ? Possible. Reste que Christian Gatard s'est fait une raison. Mais pas un troisième maire, celui de Saint-Avertin, Jean-Gérard Paumier, camarade d'aglo des deux autres.

Quand il s'est agi de voter pour cette installation à Tour(s)plus, il s'est abstenu, portant aussi sa casquette de maire de la commune, aménageur routier craignant de devoir injecter des financements supplémentaires pour desservir Ikea sur ses routes

départementales. Un quatrième maire de l'agglomération est en scène : la communiste Marie-France Beaufilet à Saint-Pierre-des-Corps, pas mécontente du choix géographique, en face des Atlantes et tout près de la gare TGV et des magasins généraux dont la ville a fait l'acquisition en vue d'un vaste projet de réaménagement de Rochempinard, promis à devenir un vrai cœur d'agglomération. Le tout prenant une vraie cohérence avec la ligne deux du tramway reliant Saint-Pierre à

Tours... Mais il faudra attendre que la première ligne se fasse entre Tours-Nord et Joué, ce qui dépendra de l'avenir politique de ses promoteurs défenseurs : Marie-France Beaufilet et Jean Germain. Mais ce dernier doit affronter un Renaud Donnedieu de Vabres qui lui reproche de « flamber » les finances communales avec deux lignes de tramway à 300 millions d'euros chacune. Simple mais efficace ? C'est à voir...

Ballan-Miré

Être ou ne pas être dans Tour(s)plus

Le maire sortant, Jacques Rabier, et son challenger, Laurent Baumel, opposent deux conceptions de l'intercommunalité. Si le premier assume et défend le choix de rester au sein de la Confluence (12.000 habitants), le second propose au contraire d'en sortir pour entrer dans la communauté d'agglomération Tour(s)plus.

Laurent Baumel s'appuie sur deux arguments : « L'isolement de la commune au détriment des Ballanais concernés par les retombées du tramway » et « l'im-

possibilité de bénéficier de la commune au détriment des Ballanais concernés par les retombées du tramway » et « l'im-

possibilité de bénéficier de la commune au détriment des Ballanais concernés par les retombées du tramway » et « l'im-

Autour de Tours

Ce périphérique qui fait peur

Le « périph » de Tours fait partie de ces dossiers gênants, épineux, qui empoisonnent beaucoup de monde. Et ce dossier-là concerne, évidemment, toute la ceinture de Tours. Au nord-ouest, dans la partie qu'on appelle « périphérique de la Choisille », sur Fondettes, Saint-Cyr, La Membrolle, les grands travaux sont bien lancés, ce qui n'empêche pas, localement, les candi-

dates aux élections de se positionner ici sur le coût du chantier, là sur l'environnement. Au nord-est, c'est plus compliqué. Le projet est en « stand-by », avec trois fuseaux annoncés, au sud de Notre-Dame-d'Oé, au nord et une jonction avec l'A 28. A Notre-Dame-d'Oé, à Parçay-Meslay, tout le monde est sur le pied de guerre à ce sujet.

Lochois

Vent de colère sur l'éolien

L'éolien en Sud-Touraine n'a, semble-t-il, pas fini de faire parler de lui. Plusieurs projets sont à l'étude dans le Lochois. Comme à Orbigny par exemple, le dossier

le plus avancé. Mais le préfet vient de refuser le permis de construire sur Orbigny, avançant des arguments autour de la protection d'oiseaux et des nuisances visuelles. Localement, tout le monde tombe des nues. Il est vrai que de prime abord, l'énergie éolienne paraît ce qu'il y a de plus écologique.



Une énergie vraiment intéressante ?

À ce refus préfectoral (un recours gracieux a été sollicité néanmoins), vient s'ajouter le combat mené par l'AEEST (Association environnementale du Sud-Touraine) qui « démonte » l'éolien depuis quelques semaines dans le secteur. À ses yeux, et selon également Vent de colère (une fédération nationale d'associations), l'énergie éolienne ne se justifie pas sur un plan économique et crée des nuisances que les promoteurs se gardent bien d'évoquer auprès des élus qu'ils sollicitent.

Loches

Quid des caméras de vidéosurveillance ?

En octobre 2006, le maire de Loches annonçait son intention d'installer un système de vidéosurveillance en ville. Il était question de 50 à 100 caméras. Jean-Jacques Descamps rassurait : il ne s'agit pas de « fliquer » les gens mais plutôt de mettre à mal une « délinquance itinérante ».



Le projet lochois porte sur dix-neuf caméras.

Seize mois après, le dossier est toujours d'actualité. Si l'opposition municipale n'est pas foncièrement contre, elle attend toujours des précisions de la mairie. De 50 à 100 caméras, on en est passé à « 19 », comme l'a indiqué le maire lors de la dernière réunion du conseil municipal. Jean-Marie Belfara, chef de file de l'opposition et candidat, souhaite savoir avec précision où elles seront installées. « Dans des lieux sensibles », répond le maire, mais lesquels, renchérit l'opposition. « Un des problèmes (avec la vidéosurveillance) », c'est qu'elle a « tendance à déplacer la délin-

quance [...] Les Lochois ont le droit de savoir », répond M. Belfara. Et de conclure en mettant en garde de ne pas « protéger les intérêts de certains au détriment de ceux des autres ».

Chambray-Veigné

Surenchère autour de la LGV Sud-Europe

On a pu le vérifier lors de l'enquête publique qui s'est déroulée à la fin de l'année dernière : le projet de ligne à grande vitesse (LGV) Tours-Bordeaux est devenu un enjeu électoral à la veille des municipales. C'est notamment le cas à Chambray-lès-Tours et Veigné, les deux communes les plus touchées par le tracé en Indre-et-Loire. « Nos administrés nous attendent sur ce sujet », soulignait il y a quelques semaines Joël Thalleneau, le maire de Veigné. Sur les bords de l'Indre, cet élu Vert de la première heure est tout particulièrement guetté au tournant. Son opposant direct, Patrick Michaud, ne se prive pas l'attaquer sur son propre terrain en réclamant « moins de béton et plus de verdure ». Lors du débat sur la LGV, Patrick Michaud a même

praticqué la surenchère en demandant « une meilleure protection des problèmes vibratoires et sonores ainsi que la préservation de l'habitat ». A Chambray, les élus et candidats de tous bords soutiennent tous les revendications de l'Association de protection des riverains (APC). Candidate du Parti radical valoisien, Marie-Martine Champigny s'est payé le luxe d'obtenir un rendez-vous au ministère du Développement durable ; celui de son chef de file Jean-Louis Borloo. De son côté, tout en affirmant ne pas en faire une affaire politique, le candidat de l'UMP - Jean-Luc Matrat - déplore la faible implication de la municipalité sur le dossier. « Les élus d'opposition parlent pour eux-mêmes », rétorque le maire Christian Gatard.

Chinon

Une vieille dette encore en héritage

En prenant la mairie de Chinon en 1989, la gauche a trouvé un endettement important, évalué à 18.984.281 € (en euros constants). A l'issue du budget 2007, cet endettement s'élève encore à 15.755.972 €. Les sortants considèrent avoir fait « diminuer cette dette tout en transformant la ville ». L'opposition dénonce « une dette par habitant de 1.886 €, là où la moyenne nationale est de 831 € ». Le fait est que Chinon n'a guère de moyens pour financer de grands projets. D'autant que

la ville ne peut s'appuyer sur une intercommunalité solidaire dans un canton divisé qui compte trois communautés de communes. Les candidats se renvoient la vieille dette comme une patate chaude, les sortants rappelant que ce ne sont pas eux qui l'ont constituée. Les deux jeunes têtes de liste d'opposition (39 et 45 ans) réfutent l'argument en arguant qu'ils n'ont rien à voir avec les erreurs d'il y a vingt ans, fussent-elles de leur camp. C'est dialogue-de-sourds-sur-Vienne !

Vallées de l'Indre et du Cher

La grogne monte autour de l'A 85



Les riverains dénoncent le niveau des nuisances sonores et l'absence de protections acoustiques.

(Photo archives NR)

Depuis son ouverture à la circulation en 1989, la gauche, la dernière portion de l'autoroute A 85 entre Druyes et Saint-Romain-sur-Cher affiche une belle montée en puissance. Ce ne sont pas les vacances en route pour la montagne et les sports d'hiver qui s'en plaindront. En revanche, la grogne monte le long du tracé, dans les vallées de l'Indre et du Cher. Un peu partout à Evres, Montbazou, Truyes, Azay-sur-Cher, les riverains se mobilisent et pétitionnent pour dénoncer le ni-

veau des nuisances sonores et l'absence de protections acoustiques. Le seuil de tolérance (60 décibels le jour, 55 la nuit) serait atteint ici ou là. L'exaspération grandit. Le problème est sans doute encore trop récent pour constituer un véritable enjeu électoral mais on sent bien qu'il pourrait être agité dans le cadre de la campagne. Les élus sont interpellés. Certains se sont déjà engagés à transmettre les doléances à Cofroute et à l'administration. Histoire de parer au plus pressé.

Canton de Neuvy-le-Roi

Un nouveau souffle pour la communauté de Racan ?

Au pays du poète Racan, l'intercommunalité est loin d'être idyllique. Au lendemain des dernières municipales, le canton de Neuvy-le-Roi a été le dernier à se doter d'une communauté de communes dans le département. Et depuis six ans, les querelles de clochers (et de personnes) font rage au sein de cette instance cantonale. Maire de Louestault, la présidente Catherine Côme est régulièrement désavouée par les délégués des plus grosses communes. Le schisme est tel, qu'à deux re-

prises, la majorité de l'assemblée a refusé de voter le budget de la communauté en 2005 et 2006. Conséquence, la plupart des projets communautaires ont pris du retard comme l'aménagement de la zone d'activités économiques de Saint-Paterne-Racan ou du complexe sportif de Neuvy. « On ne peut pas continuer comme ça, se lamente le maire du chef-lieu, Patrick Cintrat. J'espère que ces élections apporteront une dynamique nouvelle sur de meilleures bases. »